Quel successeur pour Eric Doligé ?

Publication : vendredi 18 janvier 2013 13:34

La République du Centre, 18 janvier 2013

Sexe faible

7 des 41 sièges de l'assemblée départementale sont actuellement occupés par des femmes. « Et ce n'est pas encore la prochaine fois qu'on aura une présidente », regrette une élue.

Un chiffre

41 cantons composent aujourd'hui le Loiret. Un chiffre que le futur découpage voulu par le gouvernement Hollande divisera par deux.

Étiquettes

Le conseil général du Loiret aujourd'hui : dix-sept élus UMP ; neuf PS ; trois communistes ; deux Verts ; quatre Divers Droite ; quatre indépendants, un Parti radical et un Modem.

CONSEIL GÉNÉRAL ■ Le paysage politique du Loiret appelé à être bouleversé à la prochaine échéance électorale

Quel successeur pour Éric Doligé ?

Nouveau découpage et parité imposés. Nouveau président et assemblée largement renouvelée : de profonds changements attendent le Loiret.

Philippe Hamond
philippe.hamond@centrefrance.com

Ceux qui ont le sens de la formule parlaient de « catachysme de l'Isoloir ». Le changement attend les électeurs du Loiret, et sans doute ici plus qu'ailleurs.

Cela parce que plusieurs élus du conseil général, à commencer par le président Éric Doligé (UMP), arrivent au terme de leur mandat au printemps 2014 (vraisemblablement 2015 puisque les élections cantonales devraient être reportées d'un an). Le président emportera dans ses valises « cinq de ses vice-présidents qui coiffaient aussi une casquette de présidents de commissions. Cinq hommes-clés : Antoine Carré (UMP), Xavier Deschamps (Divers droite), Jean-Noël Cardoux (UMP), Marc Andreux (UMP) et Michel Grillon (Divers Droite). Voilà donc qui va bousculer l'organigramme politique de l'hémicycle départemental.

Marc Gaudet et Hugues Saury bien placés…

Alors qui pour succéder à Éric Doligé à la tête de la majorité départementale ? L'intéressé répond d'un haussement d'épaules et d'un sourire en coin. Il se garde bien de fournir le moindre nom ou le plus sommaire des commentaires. Pourtant, dans les couloirs, deux noms reviennent fréquemment, à savoir ceux de Marc Gaudet (Pithiviers) et d'Hugues Saury (Olivet). La liste n'est pas exhaustive. D'aucuns, histoire de « noyer le poisson », parlent de « valeurs montantes » et ressurrent le nom du premier adjoint de Sandillon, Gérard Malbo (canton de Jargeau), ou celui du maire de Dordives, Frédéric Métaud (canton de Ferrières). Mais cela ne trompe personne.

Revenons aux deux premiers noms qui tiennent la corde. Deux élus plutôt flegmatiques et consensuels, qui semblent apprécié de leurs collègues. Voilà pour les traits communs. En revanche, le premier est issu du monde rural, le second représente plutôt le secteur urbain. Et contrairement à Hugues Saury, le centriste Marc Gaudet (Parti radical) n'appartient pas au mouvement UMP du président Doligé. Ce qui ne constitue pas un handicap pour accéder à la présidence : en avril 1994, le RPR Éric Doligé avait bien succédé à l'UDF Kléber Malécot !

Interrogé, Hugues Saury reste évasif : « Encore faut-il que je sois réélu à Olivet », avant de concéder qu'« une relève se prépare. Dans le groupe de la majorité départementale, il y aura consensus pour qu'un nom se dégage ». Le sien ? « Pourquoi pas. Sinon, je soutiendrai celui qui bénéficiera de la position la plus favorable », convient l'intéressé. Avant de conclure : « Je ne suis pas arc-bouté ni prêt à tout pour devenir président. Je n'ai aucun plan de carrière ».

Très inquiet

Tout aussi humble et discret, Marc Gaudet lâche simplement « travailler en grande confiance avec Éric Doligé ». En charge de la gestion du SDIS, il « s'investit beaucoup pour les pompiers, un monde de valeurs. C'est important ». Marc Gaudet se passionne tout autant pour la communication. Il s'en remet, lui aussi, au choix de ses électeurs quant à son devenir politique. L'élu pithivérien n'en dira pas plus, sinon qu'il est « très inquiet » au sujet du redécoupage des cantons. Un redécoupage mené… par la gauche, et qui pourrait redistribuer les cartes. ■

(Voir aussi en page 36)

AVENIR. Éric Doligé, président du conseil général depuis avril 1994, prépare tranquillement le passage de témoin. AFCNC

LES DEUX FAVORIS

MARC GAUDET
Le nouvel (Parti radical)
Agriculteur âgé de 48 ans, il est maire d'Acoux depuis 1995 (3.000 habitants) et conseiller général du canton de Pithiviers depuis 2004. Ce 1er vice-président a en charge la gestion du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et supervise la publication du Loiret.mag.

HUGUES SAURY
L'urbain (UMP)
Pharmacien âgé de 54 ans, il est maire d'Olivet (20.500 habitants) et conseiller général du canton depuis 2001. Le 12e et dernier vice-président du conseil général y officie notamment en tant que rapporteur du budget. Hugues Saury est, par ailleurs, vice-président de l'Agglo d'Orléans.

Le redécoupage, cette grande inconnue

La grande inconnue préviendra d'un futur redécoupage électoral qui sera discuté (y compris au niveau départemental) en 2013. Un redécoupage électoral « fait à la main de ceux qui tiennent les ciseaux », grimaçait Éric Doligé lors de la dernière session.

Par ailleurs, le gouvernement souhaite un « scrutin binominal majoritaire à deux tours ». Qu'est-ce que cela signifie ? Le Loiret ne comptera plus 41 cantons mais 21 (lire ci-dessous). Et chacun d'entre eux ne serait plus représenté par un seul conseiller général, comme actuellement, mais par deux : obligatoirement un homme et une femme.

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, y voit « la recherche d'une parfaite parité, et la volonté de gommer des disparités démographiques ». Un Jean-Pierre Sueur qui est intervenu, hier, en séance, pour demander à ce que les conseils généraux deviennent les « conseils départementaux ». Le Sénat a voté favorablement. On parlera donc désormais des « conseillers départementaux » !

« On veut signer l'arrêt de mort des départements »

Ces jours-ci au Sénat, Éric Doligé (UMP) participe aux débats sur le devenir des conseils généraux. Et n'est pas tendre…

« Pour le Loiret, il est question de ramener le nombre de cantons de 41 à 21, sur la base de 31.000 habitants par canton (soit une population de 650.000 habitants divisée par 21). Manuel Valls nous a expliqué que le conseil constitutionnel n'acceptait pas que ce chiffre moyen oscille au-delà de 20 % ou en-deçà de 20 %. Pour le Loiret, cela donne une fourchette allant de 25.000 à 37.000 habitants environ. Sachant qu'il faudra parfois regrouper quatre ou cinq cantons ruraux pour n'en faire qu'un, on diminue mathématiquement le poids politique des zones rurales et on augmente le poids des zones urbaines. Je préférerais une variante à +30 % et -30 %, ce qui serait plus équitable pour la ruralité », assure Éric Doligé. Un point sur lequel Jean-Pierre Sueur, tout aussi présent aux débats, le rejoint.

Au sujet des « binômes homme-femme » pour représenter chaque canton, Éric Doligé considère que cela va conduire à une sérieuse cacophonie. « Ce principe est unique au monde. Seul le Chili y a eu recours, sachant que là-bas, seul l'un des deux membres du binôme est élu. Cette parité va conduire à faire entrer à la commission permanente, au bureau du conseil général, des hommes et femmes qui n'ont jamais été élus nulle part. Un désastre pour la gouvernance de conseils généraux dont la moitié est déjà au bord de l'asphyxie totale. Ce texte est assassin ; on veut signer-là l'arrêt de mort des départements. » Éric Doligé ajoute : « Je l'ai dit au ministre Valls : aujourd'hui, le sort des conseils généraux n'est pas de savoir « ils doivent se composer d'hommes et de femmes mais bien de savoir quels moyens financiers peuvent leur permettre de survivre ».

PARITÉ. Si trois départements français ne comptent aucune élue, le Loiret en réunit déjà sept, dont, Maxine Jeanneret (droite), majorité départementale), Joëlle Bassenelle et Mélodine Proteau, oppositrices (de g. à d.). AFCNC

Phoca PDF